

Manifestons pour qu'on ne traite pas nos petits comme des sardines !

Depuis plusieurs mois, les professionnels de la petite enfance et les parents se mobilisent contre les projets du gouvernement qui envisagent une dégradation sans précédent des services d'accueil des jeunes enfants.

Ce que veut le gouvernement c'est :

- diminuer la proportion des professionnels les plus qualifiés dans les établissements et les services d'accueil des jeunes enfants ;
- augmenter l'accueil en surnombre de 10 à 20 % de l'effectif habituel des enfants ;
- étendre les capacités maximales d'accueil des assistantes maternelles de trois à quatre enfants et créer des regroupements d'assistantes maternelles (maisons d'assistantes maternelles) pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants sans aucune des règles collectives de fonctionnement assurant sécurité et qualité de l'accueil ;
- créer à titre expérimental, 8 000 places de jardins d'éveil payants d'ici 2012 pour les enfants de deux à trois ans, prévoyant un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 à 12 enfants au lieu d'un pour 8 actuellement pratiqué dans les crèches ;
- continuer à supprimer les places pour les 2/3 ans en école maternelle (moins 68 000 depuis 2000) en même temps que les suppressions massives de postes d'enseignants, ce qui augure d'une attaque plus forte encore et plus globale contre l'école maternelle...

Mais partout la résistance s'organise et le mouvement s'élargit à chaque action, de professionnels de la petite enfance mais aussi de parents de plus en plus nombreux.

Pour la CGT, présente et active dans le collectif « *pas de bébés à la consigne* », il s'agit de s'opposer à la remise en cause des services d'accueil existants. Mais plus encore, elle revendique les nécessaires améliorations en nombre de places d'accueil et en qualifications des personnels pour assurer un accueil de qualité digne de notre époque.

Les connaissances accumulées sur le développement des jeunes enfants ont révélé la spécificité de leurs besoins. La nécessité en crèche d'un « adulte de référence » et de « périodes d'adaptation » lors des premières séparations en vue d'assurer une continuité psychique, base de sécurité affective au tout petit a été démontrée.

Les études internationales convergent sur les critères de qualité d'un mode d'accueil : bons niveaux de qualifications professionnelles, taux d'encadrement, taille restreinte des groupes d'enfants, temps et disponibilité accordés à l'enfant et sa famille, temps de réflexion sur les pratiques qui favorisent des relations individualisées.

L'école préélémentaire quant à elle, est une école à part entière, ses apports sont fondamentaux dans le développement psychomoteur et langagier de l'enfant. Elle représente aussi un puissant vecteur d'intégration, de socialisation.

Du côté des mères, des parents, lorsque le mode d'accueil de leur enfant correspond à leur sensibilité et assure à l'enfant qu'il y trou-

vera de quoi bien être et bien grandir, cela favorise la confiance et contribue à « se sentir bien au travail ». L'accès à des modes d'accueil de qualité et à l'école maternelle a permis aux femmes d'entrer et de se maintenir dans le monde du travail.

Faciliter l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle pour les parents, tout en accueillant les bébés de façon personnalisante en crèche ou chez une assistante maternelle, cela fait consensus.

Il manque à notre pays au moins 400 000 places pour l'accueil des tout-petits. Le gouvernement use d'artifices pour en afficher 200 000 de plus - autoriser l'accueil de quatre enfants au lieu de trois permet d'augmenter les capacités d'accueil comme par magie- mais pas sans prix pour les enfants.

La promotion professionnelle des femmes, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ne se contentent

pas de discours, elles exigent un véritable service public de la petite enfance. Certes, cela demande des efforts financiers importants. Les pouvoirs publics et les acteurs économiques s'y refusent : Comme pour la retraite : cela coûte trop cher !

Pour la CGT, cette affirmation est contestable : pour l'avenir de notre société, qui appelle toujours plus de connaissances, de qualifications, investir massivement et qualitativement dans la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, est une priorité ! Les enfants c'est l'avenir, la collectivité doit se mobiliser en leur faveur. Rien ne dit par ailleurs que sans de tels services les Françaises continuent à être les « championnes d'Europe de la fécondité » et conservent un taux d'activité professionnelle aussi élevé, ce qui aurait des conséquences dramatiques pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le budget des familles, le financement des retraites et notre économie en général.

Cette lutte est directement liée à celles menées sur l'emploi, les salaires et la retraite. Outre les appels des fédérations concernées aux salarié(e)s de ces professions, la CGT appelle aussi plus particulièrement les parents et futurs parents salariés à participer aux mobilisations qui les concernent proposées par le collectif « Pas de bébés à la consigne » le 29 mai 2010, à Paris et dans plusieurs grandes villes de France.

Plus d'infos : www.pasdebebesalaconsigne.com

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer



NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.